

Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTE LIMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération

II.1.2) Code CPV principal

45311000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : OUI

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

148 509.90 € H.T

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération – Espace Educatif et Sportif
Lot n°1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45311000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Description des options : P.S.E n°1 Relamping luminaires extérieurs.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
NON

II.2.14) Informations complémentaires

II.2.1) Intitulé

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération – Piscine Aloha
Lot n°2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45311000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-agglomération

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Description des options : P.S.E n°1 : relamping locaux techniques bassin hiver
P.S.E n°2 : relamping locaux techniques bassin été
P.S.E n°3 : relamping luminaires extérieurs

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié à LA TRIBUNE du 13 mai 2021, affiché et inséré sur le site internet de Montélimar Agglomération le 10 mai 2021.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S210031

Lot N°1

**INTITULÉ : Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-Agglomération – Espace
Educatif et Sportif**

Un marché/lot est attribué : Oui

V.2) Attribution du marché :

V.2.1) Date de conclusion du marché : 08 juillet 2021

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 6

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : ASE - AUDIGIER SAUTEL ELECTRICITE

Adresse postale : 22 Rue des Esprats - PA du Meyrol

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Pays : France

Téléphone : 04.75.01.38.38

Fax :

Code NUTS : FRK23

Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 96.35/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/ du lot : 87 186.04 € H.T.

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

MARCHÉ N° S210032

Lot N°2

INTITULÉ : Relamping général de deux bâtiments de Montélimar-Agglomération - Piscine Aloha

Un marché/lot est attribué : Oui

V.2) Attribution du marché :

V.2.1) Date de conclusion du marché : 08 juillet 2021

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : ASE - AUDIGIER SAUTEL ELECTRICITE

Adresse postale : 22 Rue des Esprats - PA du Meyrol

Localité/Ville : MONTELIMAR
Code postal : 26200
Pays : France
Téléphone : 04.75.01.38.38
Fax :
Code NUTS : FRK23
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 94.67/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/ du lot : 61 323.86 € H.T.

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1° et R.2131-12-2° du Code de la Commande Publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATION SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale du marché : En ce qui concerne les lots n° 1 et 2, les montants indiqués correspondent aux montants avec les PSE.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun - B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 09 juillet 2021

Le Président,